



CHARTRE

Valeurs :

Les « 55+ d'Ecublens » défendent les valeurs suivantes :

- Solidarité
- Esprit communautaire
- Accueil
- Bienveillance
- Respect
- Ecoute
- Ouverture
- Egalité
- Indépendance

Missions :

- Favoriser la création de liens et promouvoir la solidarité entre habitants d'Ecublens ou de communes limitrophes ;
- Faciliter l'intégration des personnes isolées et améliorer la qualité de vie des aînés en faisant vivre les « 55+ d'Ecublens » par des activités et un esprit d'ouverture ;
- Renforcer le tissu social d'Ecublens, notamment en offrant un espace de convivialité par l'utilisation du local mis à disposition par la Commune d'Ecublens et en favorisant les activités intergénérationnelles et interculturelles.

Communication :

- Participer aux séances en ayant une ouverture d'esprit large et positive, même si les avis divergent ;
- Etre co-responsable du bon fonctionnement des rencontres et adopter une attitude collégiale ;
- Parler, avoir une attitude bienveillante, respecter le rythme et l'investissement de chacun en l'accueillant avec ses richesses et ses potentialités ;

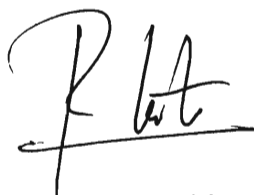
- Etre à l'écoute, respecter la parole et les idées des autres afin d'éviter les malentendus ;
- Pratiquer la discrétion sur les sujets évoqués lors de nos rencontres et ne répandre aucune rumeur ;
- Accepter la remise en cause et la confrontation des idées dans un but constructif sans vouloir imposer son avis ;
- Résoudre très rapidement les conflits susceptibles de ternir l'image et le bon fonctionnement du groupe ;
- Développer la solidarité au sein de l'Association « 55+ d'Ecublens » ;
- En cas de conflits ou de difficultés, deux modérateurs du Groupe de Coordination sont disponibles.

Bénévolat :

- Offrir ses compétences et du temps au service des seniors de la commune, par l'Association « 55+ d'Ecublens » ;
- Toute personne désireuse de s'engager dans une action bénévole pour l'Association « 55+ d'Ecublens » est bienvenue avec ses compétences, sa personnalité et son expérience de vie ;
- Donner à chacun la possibilité d'agir sur sa vie quotidienne tout en participant à une action collective ;
- S'engager de son plein gré, en acceptant de ne pas toucher de rémunération (salaire), dans une action au service des seniors d'Ecublens ;
- Nous pensons que le bénévolat est important dans la société civile et complémentaire aux services déjà mis en place pour la population.

La présente charte a été adoptée par le Groupe de Coordination de l'Association « 55+ d'Ecublens » lors de sa séance du 2 novembre 2015 à Ecublens.

Au nom de l'Association « 55+ d'Ecublens »



Monsieur Ronald Meuter



Monsieur Dominique Breider